



PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS B

Programme construit à partir du référentiel permis B

OBJECTIFS

À la fin de la formation, l'apprenant sera en capacité de:

- Conduire un véhicule léger. Le permis B autorise à conduire les véhicules avec une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg. Si le PTAC excède 750 kg, le poids de la remorque ne doit pas être supérieur au poids du véhicule, et le PTAC de l'ensemble ne doit pas excéder 3.5T.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entretien individuel
- Étude de documents justificatifs
- Présentiel durant la formation
- Délai d'accès à la formation : Temps de validation du dossier sur Ants pour commencer la conduite (environs 15 jours)



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.
- Selon le handicap, possibilité de mise à disposition d'un véhicule-école aménagé.
- Aménagement des locaux pour l'accessibilité
- Orientation des personnes porteuses de handicap vers d'autres organismes si impossibilité de répondre à la demande (AGEFIPH, Services Spécialisés de la Mairie...)

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
- Enseignants titulaires de Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (Titre Pro E.C.S.R.)
- Autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Maximum 2 stagiaires par véhicule

HORAIRES

- **Code 8h à 12h et 13h à 17h**
- **Conduite 7h à 18h**



LIEU : Saint André, Saint Denis, Saint Gilles

PROGRAMME

- MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
- APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluation à l'entrée de formation
- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie B, à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

FORMALISATION À L'ISSU DE LA FORMATION

- Permis de conduire de la catégorie B
- Certificat provisoire d'examen

DURÉE DE LA FORMATION

- Minimum 20 heures obligatoire pour boîte mécanique
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école après un minimum de 7h de conduite)

TARIF

- **44 euros à l'unité** pour les boîtes manuelles
- **46 euros à l'unité** pour les boîtes automatiques



CONTACT

AUTO ECOLE NOURBY FREDDY GABRIEL

1518 Avenue de Bourbon

97440 SAINT ANDRE

☎ 06 92 60 60 01

☎ 02 62 40 41 40

✉ nourbytournantvidot@gmail.com

Taux de réussite à l'examen B : 77,60 % Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Taux de satisfaction : 85.1 % au 31/12/2024
